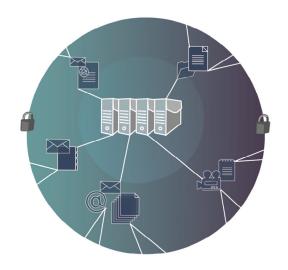


Solutions de coffre-fort numérique Attentes & perspectives

REFERENTIEL DE PRATIQUES 2013-2015











Solutions de coffre-fort numérique Attentes & perspectives 2015

Avril 2013



Logique prolongement des multiples chantiers de dématérialisation engagés ces dernières années par les entreprises et les administrations, l'archivage électronique semble rentrer dans les mœurs de nombreuses organisations. Dans sa dernière étude parue en avril 2013, MARKESS International note en effet une réelle progression des pratiques : près des deux tiers des décideurs interrogés début 2013 indiquent archiver des contenus électroniques, contre un peu plus de la moitié un an plus tôt. Ces besoins croissants de conservation entraînent dans leur sillage le développement de nouveaux usages auxquels répondent notamment les coffres-forts numériques.

Ce document délivre quelques-uns des résultats d'une étude approfondie menée par MARKESS International auprès de 130 décideurs, métiers et informatiques, au sein d'entreprises et d'administrations

en France, ainsi que d'une quarantaine d'acteurs du marché de l'archivage électronique. Il présente également les profils de prestataires actifs sur ce marché et ayant soutenu cette recherche conduite en toute indépendance.

MARKESS International est une société d'études indépendante spécialisée dans l'analyse des marchés et des stratégies de modernisation des entreprises et administrations avec les technologies du numérique.

Thématiques abordées dans ce Référentiel de Pratiques :

Une progression de l'archivage électronique en France	2
Un intérêt naissant pour les coffres-forts numériques	4
Les motivations à mettre en place un coffre-fort numérique	5
Des solutions de coffre-fort numérique qui s'ouvrent aux collaborateurs et aux utilisateurs externe	s 6
Des usages à l'origine d'autres services à valeur ajoutée	7
Le coffre-fort numérique, composante d'un projet plus global	8
Les critères de choix d'une solution de coffre-fort numérique	9
Des fonctionnalités orientées utilisateurs finaux	10
Le marché des solutions de coffre-fort numérique et les modalités de recours	11
Le point de vue des analystes de MARKESS International	13
Profils de prestataires : Arcsys Software, Cecurity.com, Groupe Imprimerie Nationale	15

Ce document ainsi que l'ensemble des contenus présentés sont protégés par le droit d'auteur en vertu de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion, partielle ou totale, même non commerciale, est interdite quel qu'en soit le support ou le mode de communication sans l'accord préalable et écrit de l'auteur/éditeur. Pour toute demande d'autorisation de reprise de contenus ou de graphiques, contactez :

+33 1 56 77 17 77 ou www.markess.fr/demandeinformations.php

Une progression de l'archivage électronique en France

L'archivage électronique¹ est multi-facette, en fonction des motivations de l'organisation mais aussi des acteurs impliqués dans la conservation de contenus électroniques. Il peut notamment être :

- Economique afin d'optimiser la gestion de ces contenus et en réduire le coût associé, en réponse aux problématiques des directions informatiques qui voient croître de façon exponentielle les volumes d'informations numériques;
- Patrimonial afin de préserver des actifs informationnels stratégiques, des savoirs (par exemple des brevets, des plans...), identifiés notamment par les directions générales ;
- Réglementaire avec un caractère contraint dû à l'existence d'un cadre légal et réglementaire auquel les directions métiers doivent se plier;
- Préventif afin de se prémunir en cas de litige ou de procès, par exemple, pouvoir retrouver et identifier des documents et les utiliser à titre de preuve par la direction juridique.

Au travers des récentes interviews réalisées auprès de 130 décideurs, informatiques et métiers, MARKESS International constate que l'archivage électronique progresse de façon générale au sein des organisations en France puisque :

- Début 2013, près des deux tiers de ces décideurs interrogés indiquent déjà archiver des contenus électroniques alors que cette proportion d'adeptes représentait un peu plus de la moitié des décideurs consultés un an plus tôt;
- D'ici 2015, ce sont plus de 80% d'entre eux qui estiment que leur organisation aura mis en place un archivage électronique;
- Au-delà du nombre d'organisations, l'archivage électronique croît également en termes de directions ou services concernés et en volume de contenus électroniques conservés.

Selon MARKESS International, cette croissance des pratiques d'archivage électronique démontre la prise de conscience réelle :

Des impératifs de gestion des contenus électroniques, qu'ils soient nativement numériques ou dématérialisés à partir d'un support papier, tout au long de leur cycle de vie (y compris jusqu'à leur conservation, voire leur destruction);

- **ETUDE** « Solutions de coffre-fort numérique : attentes & perspectives
- ✓ Recevoir la table des matières (gratuite) ✓ Commander l'étude complète
- **ALLER PLUS LOIN** ✓ **Demander une** réunion de restitution adaptée à vos besoins √ Comparer vos pratiques et processus à des entreprises

Contactez: jbrival@markess.com Tel - 01 56 77 17 77

MARKESS International SS13G ARCH - Avril 2013

¹ L'archivage repose sur l'identification, la sélection, le classement et la conservation de contenus électroniques, sur un support sécurisé, dans le but de les exploiter et de les rendre accessibles dans le temps. L'archivage est à distinguer de la sauvegarde et du stockage.

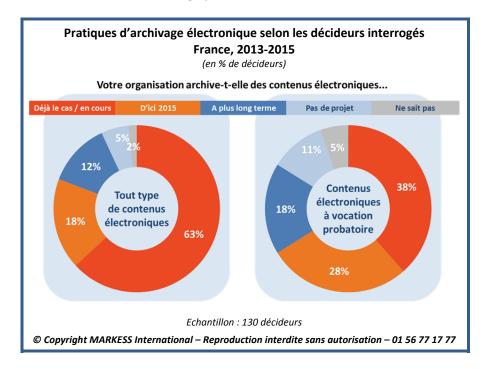
Pour en savoir plus sur l'archivage à vocation probatoire, téléchargez gratuitement le Référentiel de Pratiques sur ce sujet publié par MARKESS International:

bit.ly/markessREFARCHPROB

Des risques associés à la non-conservation de contenus devant satisfaire à des obligations légales ou réglementaires ou pouvant être opposables à des tiers en cas de litiges et être utilisés à titre de preuve.

En effet, l'archivage de contenus électroniques dit à « vocation probatoire² » (tels que les factures, les contrats, les bulletins de paie, les documents comptables, les bons de commande ou tous autres documents engageants...) qui recouvre à la fois les motivations réglementaires et préventives exposées plus haut, est de plus en plus pratiqué :

- Début 2013, 38% des 130 décideurs mentionnent y recourir contre 22% de l'échantillon interrogé début 2012;
- Et l'intérêt ne semble pas s'essouffler puisque ce sont 28% des décideurs mentionnant des projets dans ce sens d'ici 2015, ce qui porte ainsi le taux d'adeptes d'un tel archivage à 66% des décideurs de l'échantillon interrogé par MARKESS International.



BENCHMARK

Comparez et évaluez vos pratiques

Evaluation des pratiques de votre entreprise et comparaison avec celles observées sur le segment de marché analysé.

Comparaison adaptée selon vos besoins par rapport aux entreprises de votre secteur d'activité et aux « best in class ».

Pour en savoir plus, contactez Jean-Baptiste Rival : jbrival@markess.com - 01 56 77 17 77

MARKESS International SS13G ARCH - Avril 2013

² Pour des contenus électroniques dits « à vocation probatoire », il s'agit de recourir à un dispositif d'archivage électronique devant intégrer des processus et des procédures de sécurité et de confiance (tels que l'horodatage, la signature numérique, l'empreinte du document, etc.) afin de garantir l'intégrité et la pérennité de ces contenus, de même que l'authenticité de leur origine, et ainsi leur apporter une valeur soit juridique, soit reconnue par des tiers.

Un intérêt naissant pour les coffres-forts numériques

Dans le sillage des projets d'archivage électronique sont apparus des besoins en **espace sécurisé** afin de conserver des contenus numériques de façon à en garantir l'intégrité dans le temps.

Divers termes peuvent désigner de tels espaces : coffre-fort numérique, coffre-fort électronique, espace sécurisé de conservation, coffre-fort virtuel, e-vault, e-safe... MARKESS International a retenu celui de « coffre-fort numérique » dans le cadre de son analyse, dénomination reprise également par l'AFNOR pour sa norme NF Z42-020.

Dans un tel espace sécurisé, il s'agit d'y déposer des contenus numériques et d'en garantir l'intégrité, la confidentialité et l'accès aux seules personnes autorisées.

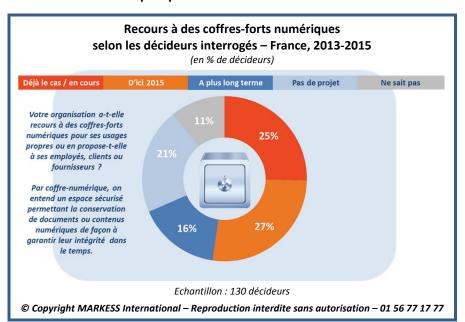
Si la majeure partie des décideurs interrogés par MARKESS International indiquent être relativement familiers avec la notion de coffre-fort numérique et la distinguer de l'archivage électronique, ils sont néanmoins encore peu nombreux à avoir connaissance de projets menés dans ce sens par leur organisation :

- 1 décideur sur 4 précise que son organisation a déjà recours, début 2013, à des solutions de coffre-fort numérique;
- Selon 1 décideur sur 2, cela sera le cas à plus ou moins longue échéance pour leur entreprise ou leur administration.

Pour 1 décideur sur 5, son organisation n'a pas de projet de coffre-fort numérique, notamment du fait de l'absence d'une politique d'archivage ou de conservation des contenus électroniques mais aussi du manque de perception des enjeux associés. Pour autant, selon ces mêmes décideurs, si les freins au recours à de telles solutions étaient levés, près de 60% d'entre eux estiment que cette position de retrait vis-à-vis des coffres-forts numériques pourrait être révisée.

Norme NF Z 42-020 : publiée en juin 2012 par l'AFNOR, elle précise les spécifications fonctionnelles d'un « composant coffre-fort numérique » (ou CFFN).

Retrouvez les résultats détaillés de l'étude par taille, secteur d'activité et profils de répondants



Les motivations à mettre en place un coffre-fort numérique

Dans ce contexte favorable à la conservation de contenus électroniques, le coffre-fort numérique fait l'objet d'une attention accrue de la part des organisations. Interrogés sur les raisons du recours à une telle solution, les décideurs, quel que soit leur profil, mettent principalement en avant des besoins de conservation à long terme des documents et données numériques (pour 58% de ces décideurs) et de fiabilisation de cette conservation (intégrité et pérennité des documents notamment, pour 54%).

Il apparaît aussi pour un tiers des décideurs interrogés que le recours à des solutions de coffre-fort numérique se fait dans un contexte de « compliance » ou de mise en conformité avec le cadre légal et réglementaire associé à la conservation et à l'archivage de certains contenus électroniques. L'apport d'une preuve en cas de procès ou de litige est d'ailleurs le critère jugé le plus important, tous profils de décideurs

MARKESS International constate auprès des décideurs métiers que la mise en place de coffres-forts numériques va bien au-delà des usages de

- La réduction du volume de documents échangés et archivés au format papier (selon 70% d'entre eux), limitant ainsi les dépenses mais aussi les manipulations multiples des documents;
- La réduction du nombre de documents perdus au format papier, grâce à une centralisation dans un lieu sécurisé et garantissant l'intégrité des documents numériques qui y sont conservés ;
- Le partage de l'accès à certains documents et données numériques ;
- Une réactivité accrue en termes de temps de réponse à apporter, de temps passé à retrouver un document, etc.

confondus, dans la mise en place d'un tel espace sécurisé.

conservation et offre une réponse à :

de solutions de coffre-fort numérique Raisons du recours à de telles solutions Freins au recours à

Retrouvez les résultats détaillés de l'étude par

taille, secteur d'activité

et profil de répondants

 Critères recherchés avec la mise en place

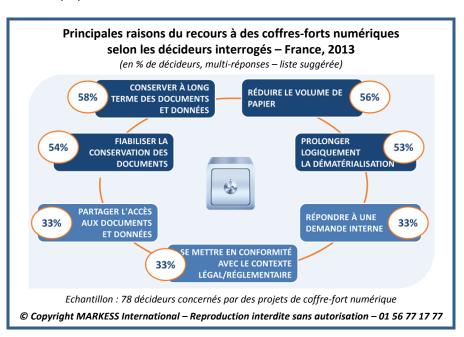
Recevoir des informations sur l'étude :

jbrival@markess.com

Tel - 01 56 77 17 77

des solutions de

coffre-fort numérique



MARKESS International SS13G ARCH - Avril 2013

Des solutions de coffre-fort numérique qui s'ouvrent aux collaborateurs et aux utilisateurs externes

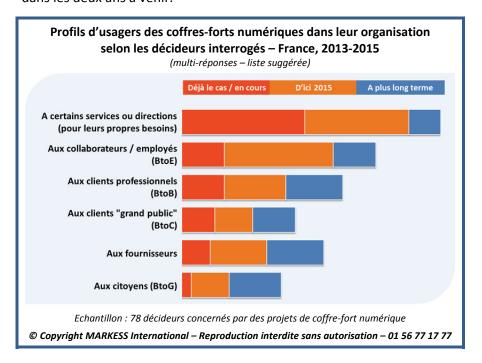
De même que la dématérialisation s'immisce dans tous les processus métiers, le coffre-fort numérique, en tant que son prolongement logique selon plus d'un décideur sur deux, s'adresse à des cibles diverses au sein et hors de l'organisation.

Début 2013, les solutions de coffre-fort numérique sont majoritairement déployées à la demande de certains services ou directions (direction des ressources humaines, direction financière ou comptable, direction juridique, direction commerciale...) qui font état, notamment auprès de leur DG ou de leur direction informatique, de **besoins propres à leur métier**. C'est par exemple le cas d'une direction financière mettant en place un projet de dématérialisation des factures ou d'un service RH qui dématérialise les bulletins de paie employeur et doit les conserver. L'usage associé est principalement celui d'un archivage électronique.

Selon MARKESS International, des usages de coffre-fort numérique à destination des collaborateurs et à vocation externe devraient croître de façon assez soutenue d'ici 2015. Il s'agit pour les organisations de proposer la mise à disposition d'un coffre-fort numérique à leurs collaborateurs et à leurs partenaires, au sens large — qu'ils soient clients professionnels ou « grand public », fournisseurs, citoyens dans le cas d'une administration publique... L'emphase semble plus spécifiquement porter sur les collaborateurs avec presqu'un tiers des décideurs interrogés qui évoquent des projets de coffre-fort numérique pour cette cible dans les deux ans à venir.

Retrouvez les résultats détaillés de l'étude par taille, secteur d'activité et profil de répondants

- Profils des usagers des solutions de coffre-fort numérique
- Natures des contenus électroniques conservés
- Modes d'accès aux solutions



Des usages à l'origine d'autres services à valeur ajoutée

Au-delà de l'archivage des factures électroniques ou des bulletins de paie dématérialisés, d'autres usages associés aux coffres-forts numériques s'offrent ainsi aux entreprises et commencent à se développer. Le coffre-fort numérique est en effet également considéré comme un service à valeur ajoutée que les entreprises peuvent offrir à leurs collaborateurs et aux différents partenaires afin d'améliorer leurs relations.

Ainsi, s'entourant d'un certain nombre de fonctionnalités, le coffre-fort numérique s'intègre aisément dans un projet plus global de :

Relation employé (BtoE) avec souvent comme première approche, la conservation des bulletins de paie dématérialisés pour les collaborateurs qui le souhaitent, mais avec pour objectif d'aller au-delà et

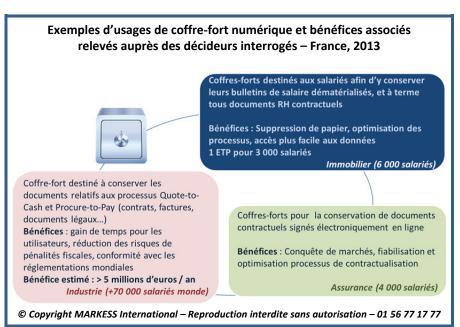
d'y archiver d'autres documents produits par les ressources humaines et qui suivent les collaborateurs tout au long de leur carrière, voire demain des contenus autres que RH; Relation fournisseur avec un coffre-fort numérique destiné aux

- fournisseurs afin d'y conserver outre les factures électroniques, différents documents qui ponctuent la relation avec leur donneur d'ordre (contrats, bons de commande, bons de livraison...);
- Relation client (BtoB et BtoC) à travers la mise à disposition d'un espace sécurisé permettant aux clients d'y retrouver les documents et les informations échangés avec leur fournisseur, voire dans le cadre BtoC, d'y conserver également des documents personnels ;
- Relation citoyen pour une administration ou une collectivité territoriale qui souhaite développer un coffre-fort numérique du citoyen (cf. exemple de « mon-servicepublic.fr »).

Pour en savoir plus sur les projets de dématérialisation des documents RH, téléchargez gratuitement *le Référentiel de Pratiques* sur ce sujet publié par MARKESS International:

bit.ly/markessREFRHDEMAT

Retrouvez des exemples concrets d'usages de coffre-fort numérique dans les profils de prestataires présentés en fin de ce document.



Le coffre-fort numérique, composante d'un projet plus global

De par les besoins auxquels il répond, le coffre-fort numérique est le plus fréquemment considéré **comme la composante d'un projet plus large**. En effet pour plus des deux tiers des décideurs interrogés, le déploiement d'une telle solution se fait ou se fera dans un contexte élargi tel qu'un projet de :

Pour en savoir plus sur les autres études publiées sur la dématérialisation, consultez le blog de MARKESS International :

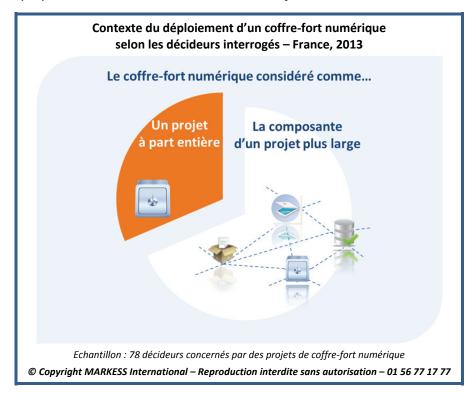


BLOG

blog.markess.fr/dmat

- Dématérialisation de documents ;
- Archivage de contenus électroniques à vocation probatoire essentiellement, mais aussi de façon moindre, d'archivage électronique;
- Gestion de contenu.

Cependant certains profils d'entreprises, notamment les grandes entreprises du secteur de la bancassurance, ont davantage tendance à considérer le coffre-fort numérique comme un projet à part entière. Il peut en effet être vu par exemple comme un service proposé à leurs clients afin d'améliorer la relation avec eux ou de développer les ventes par la proposition de nouveaux services à valeur ajoutée.



BENCHMARK Comparez et évaluez

vos pratiques

Evaluation des pratiques de votre entreprise et comparaison avec celles observées sur le segment de marché analysé.

Comparaison adaptée selon vos besoins par rapport aux entreprises de votre secteur d'activité et aux « best in class ».

Pour en savoir plus, contactez Jean-Baptiste Rival : jbrival@markess.com – 01 56 77 17 77

Les critères de choix d'une solution de coffre-fort numérique

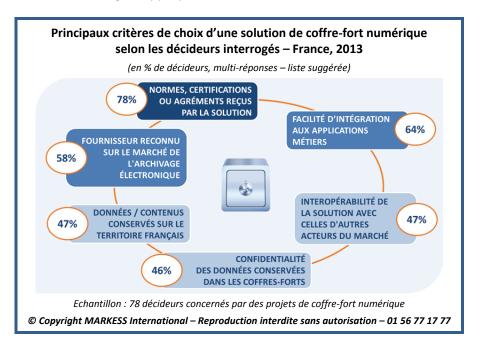
Si le marché des solutions de coffre-fort numérique est encore aujourd'hui restreint, les décideurs se montrent pourtant relativement exigeants dans leur choix de telles solutions. Ils appuient notamment leur décision sur les critères suivants :

Pour en savoir plus sur les projets numériques des administrations publiques, consultez le blog Administration Numérique de MARKESS International:



http://blog.administration numerique.markess.com/

- Les normes (notamment la norme NF Z42-020 de l'AFNOR), certifications et agréments (tels de que l'agrément délivré par le Service Interministériel des Archives de France SIAF) auxquels la solution peut prétendre répondre;
- L'intégration du coffre-fort numérique aux applications métiers (telles que des applications RH, financières, relation client, etc.) afin de fournir à l'utilisateur du coffre-fort numérique un environnement unique à partir duquel accéder au coffre-fort et l'utiliser. La solution peut être pré-intégrée dans une application métier ou intégrée a posteriori, à l'aide de web services, d'API par exemple;
- Les compétences reconnues du fournisseur de la solution en matière d'archivage électronique, les décideurs interrogés accordant davantage de légitimité aux éditeurs ou opérateurs de solutions de coffre-fort numérique, d'archivage électronique plutôt qu'à leurs fournisseurs de solutions métiers;
- L'interopérabilité de la solution choisie avec d'autres solutions de coffre-fort numérique, indispensable au développement d'un tel marché afin de ne pas obliger les utilisateurs des coffres-forts numériques à souscrire et à gérer plusieurs solutions;
- La **confidentialité** des données conservées afin de s'assurer que l'entreprise ou l'administration proposant un coffre-fort numérique à ses collaborateurs, à ses clients ou aux citoyens, ne pourra pas faire un usage inapproprié des informations conservées.



Des fonctionnalités orientées utilisateurs finaux

Le choix de la solution de coffre-fort numérique repose également sur les fonctionnalités proposées. Les décideurs interrogés par MARKESS International évoquent avant tout des **fonctionnalités relatives à l'archivage** en tant que tel : indexation et classement des documents et contenus numériques à conserver.

Ils font également état de besoins reposant sur des **fonctionnalités résolument orientées vers l'utilisateur final** qui permettent de rendre simple, ergonomique et facile l'utilisation du coffre-fort numérique par des usagers sans compétences archivistiques ni informatiques particulières :

- Tant en amont du processus d'utilisation avec un dépôt aisé des documents dans le coffre-fort numérique (par simple « glisser / déposer » de fichiers, directement par e-mail ou par collecte automatique des documents auprès de leur expéditeur, par exemple);
- Que dans la gestion des documents conservés: accès en ligne, accès partagé avec plusieurs utilisateurs concernés par les documents, possibilité de prévisualiser les documents archivés sans avoir à les télécharger, etc.

Ces fonctionnalités doivent être activées dans un contexte sécurisé puisque les décideurs expriment des attentes fortes vis-à-vis de leur solution de coffre-fort numérique en termes de sécurisation. Traçabilité des documents, des évènements, contrôle des accès, gestion des droits d'accès, horodatage, sauvegarde, conversion des formats et accès sécurisé font partie des desiderata de plus de la moitié des décideurs interrogés.

interrogés. Fonctionnalités que doit impérativement proposer une solution de coffre-fort numérique selon les décideurs interrogés – France, 2013 (en % de décideurs, multi-réponses – liste suggérée) < 50% 50% à 70% > 70% Indexation Recherche par mots-clés Classement des documents PLUS AU MOINS CITÉ Accès en ligne Dépôt de documents par « glisser / déposer » Accès multi-utilisateurs Prévisualisation des documents conservés 2 Dépôt de documents par e-mail Echantillon: 78 décideurs concernés par des projets de coffre-fort numérique © Copyright MARKESS International – Reproduction interdite sans autorisation – 01 56 77 17 77

Retrouvez les résultats détaillés de l'étude par taille, secteur d'activité et profil de répondants

- Attentes en termes de sécurisation
- Importance accordée aux normes, certifications et agréments
- Nombre de solutions retenues
- Modalités considérées pour y recourir

Le marché des solutions de coffre-fort numérique et les modalités de recours

Le recours au marché des solutions de coffre-fort numérique se fait selon deux modalités majeures telles qu'évoquées par les décideurs interrogées :

- Acquisition de licences logicielles pour 50% de ces décideurs ;
- Contrat de services externalisés, principalement de type SaaS (Software as a Service) pour 46%.

Ces modalités ne s'opposent pas nécessairement et cohabitent parfois au sein d'une même organisation ; certains décideurs indiquent en effet recourir à des contrats d'externalisation uniquement pour l'exploitation de la solution (réalisée sur site ou hors site par un prestataire externe), la solution étant quant à elle acquise sur un mode licence « classique ». Cette dualité des modalités de recours s'explique également par l'existence de plusieurs solutions de coffre-fort numérique dans une même entreprise ou administration, déployées en silos par différents métiers. Cependant, la majorité des décideurs interrogés indique privilégier le recours à une solution unique de coffre-fort numérique, fournie par un seul prestataire, et déclinée ensuite selon les divers besoins émis dans l'organisation.

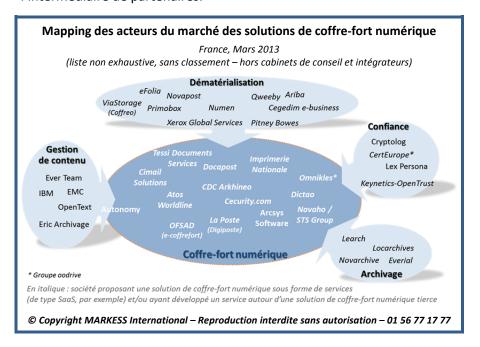
Plusieurs profils d'acteurs se distinguent sur le marché des solutions de coffre-fort numérique au cœur duquel se trouvent les éditeurs et fournisseurs ayant développé leur propre brique technologique de coffre-fort numérique (cf. centre du schéma ci-dessous). Ces acteurs, spécialistes des coffres-forts numériques, sont encore peu nombreux et proposent aux entreprises et administrations leur offre en propre (déployée sur le site du client ou opérée par le prestataire lui-même) et/ou par l'intermédiaire de partenaires.

L'analyse du marché porte sur des solutions de coffrefort numérique professionnel, commercialisées auprès d'entreprises et administrations, ces dernières pouvant par la suite elles-mêmes les proposer au marché « grand public ».

Aussi les acteurs intervenant exclusivement et directement auprès du marché « grand public » avec des solutions de coffre-fort numérique personnel n'apparaissent pas sur le schéma de positionnement proposé par MARKESS International.

La liste des sociétés citées n'est pas exhaustive, l'écosystème des prestataires amenés à participer aux projets de coffres-forts numériques étant relativement vaste du fait de la diversité des besoins des organisations.

Pour plus d'informations sur les acteurs de ces différents marchés, consultez les mappings de positionnement de MARKESS International à http://bit.ly/Mappings



A la périphérie de ce premier groupe d'acteurs interviennent d'autres prestataires agissant sur des marchés connexes à celui des solutions de coffre-fort numérique :

- Les fournisseurs de solutions ou de plates-formes de dématérialisation qui développent un service complémentaire à leur offre de dématérialisation sur la base d'une technologie fournie par l'un des spécialistes en coffre-fort numérique (en OEM, en marque blanche, par exemple);
- Les éditeurs de gestion de contenu qui intègrent des solutions de coffre-fort numérique à leur offre, couvrant ainsi le cycle de vie complet des contenus électroniques;
- Les spécialistes de l'archivage dont l'activité historique reposant sur des services autour des archives physiques évolue logiquement vers l'archivage électronique;
- Les fournisseurs de services de confiance qui au travers de briques technologiques telles que des solutions d'horodatage, de certificats de signature électronique, de chiffrement, de scellement, etc., apportent une dimension probatoire aux solutions de coffre-fort numérique.

A ce panorama non exhaustif des acteurs informatiques accompagnant les entreprises dans leurs projets de coffre-fort numérique, il convient de mentionner :

- Les prestataires de « services professionnels » tels que le conseil amont, l'aide au choix des solutions, l'accompagnement au changement, la formation, l'intégration des coffres-forts numériques au système d'information existant, etc. Il s'agit le plus fréquemment de prestataires spécialisés sur les marchés liés à la gestion de contenu, à la dématérialisation, voire à l'archivage électronique, ainsi que des grands acteurs internationaux du conseil et de l'intégration qui ont souvent développé une expertise dédiée à ces marchés;
- Des acteurs extérieurs aux marchés informatiques: selon les prestataires interrogés également par MARKESS International dans le cadre de cette étude, d'autres acteurs sont amenés à jouer un rôle dans le développement du marché des solutions de coffre-fort numérique. Il s'agit essentiellement de banques et d'assurances (avec respectivement 86% et 85% des prestataires interrogés en parallèle dans le cadre de cette étude et estimant que ces acteurs joueront un rôle important ou très important), et ce malgré le peu de légitimité accordé à de tels profils par les décideurs interviewés. D'où l'intérêt pour ces acteurs de s'associer à des spécialistes informatiques du marché et de mettre en avant la plate-forme technologique portant leur offre de coffre-fort numérique.

Retrouvez les résultats détaillés de l'étude issus des entretiens auprès des offreurs du marché

- Domaines d'intervention
- Modèles de commercialisation des offres
- Profils des partenaires
- Perception de la demande (par documents, secteurs d'activité, tailles...)
- Stratégies des offreurs (axes de développement, tendances, concurrence...)

Le point de vue des analystes de MARKESS International Selon MARKESS International, les principaux points à retenir en conclusion de cette analyse consacrée aux solutions de coffre-fort numérique sont les suivants :

- La perception des enjeux relatifs à l'archivage électronique progresse dans les entreprises et administrations en France qui continuent à investir dans des solutions et des services permettant la conservation des documents et contenus numériques en constante augmentation.
- Ces projets d'archivage électronique sont notamment tirés par le besoin probatoire du fait des évolutions légales en la matière mais aussi d'une plus grande prise de conscience du risque associé à la non-conservation de certains contenus.
- Ce contexte est favorable au développement des coffres-forts numériques, encore considérés comme composantes d'un projet plus large de dématérialisation ou d'archivage électronique.
- Les critères de choix des solutions mis en avant par les décideurs témoignent selon MARKESS International du besoin d'être (r)assurés et d'identifier des repères sur un marché naissant.
- L'intérêt pour les coffres-forts numériques est pourtant bien réel et devrait se confirmer avec le développement d'usages à plus forte valeur ajoutée pour les utilisateurs de ces solutions. Cet intérêt est identifié tant au niveau des organisations que des décideurs interrogés parmi lesquels 28% utilisent d'ores et déjà un coffre-fort numérique à titre personnel et plus d'un tiers l'envisagent, comptant notamment sur leur employeur pour bénéficier d'un tel service.

La méthodologie suivie pour réaliser cette étude repose sur des interviews réalisées en janvier et février 2013 auprès de :

- 130 décideurs au sein d'entreprises et d'administrations (basées en France) – dont 25% de dirigeants, 35% issus de directions métiers (comptabilité/finance, RH, vente, marketing, relation client, archives...), 40% rattachés à une direction informatique;
- 44 responsables d'offres chez des prestataires accompagnant les décideurs dans des projets de coffre-fort numérique (éditeurs de logiciels, fournisseurs de solutions en mode SaaS, cabinets de conseil, intégrateurs/SSII, tiers archiveurs...).

ce Référentiel de Pratiques gratuit vous apporte un premier niveau d'information.
Il présente quelques grands résultats d'une étude approfondie de plus de 150 pages
avec des tableaux Excel (ventilations par taille et secteur d'activité). Cette étude peut être accompagnée
d'une présentation personnalisée ou de toute autre intervention de nos analystes.
Plus d'informations auprès de Jean-Baptiste Rival - jbrival@markess.com - 01 56 77 17 77

Maîtrises d'ouvrage, chefs de projet, responsables informatiques mais aussi prestataires,

Cette synthèse
vous a intéressé(e)?

Cliquez ici pour
nous donner

votre avis.

Le Référentiel de Pratiques « Solutions de coffre-fort numérique : attentes & perspectives 2015 » est une synthèse des résultats majeurs de la recherche conduite par MARKESS International début 2013.

Se sont associés plus particulièrement à cette recherche les prestataires dont les profils sont joints à ce Référentiel de Pratiques.

MARKESS International

remercie **Reed Expositions**, organisateur du salon Documation, partenaire de cette analyse.

> Pour toute précision, veuillez contacter



6 bis rue Auguste Vitu 75015 Paris Tél : 01 56 77 17 77

www.markess.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

Solutions de coffre-fort numérique : attentes & perspectives France, 2013-2015

Pour vous accompagner sur ce thème, MARKESS International vous propose, au-delà de ce Référentiel de Pratiques :

 Une étude approfondie sous forme de présentation Powerpoint commentée (+70 slides), avec les résultats détaillés de l'analyse des interviews auprès de 130 décideurs, ainsi que de 44 responsables chez les acteurs du marché

PRATIQUES DE CONSERVATION

Archivage de contenus électroniques, archivage à vocation probatoire, notoriété de termes associés au coffre-fort numérique, recours à des coffres-forts numériques, freins, raisons du recours à des coffres-forts numériques...

USAGES ASSOCIÉS

Profils d'usagers (BtoE, BtoB, BtoC...), natures des contenus électroniques conservés, exemples d'usages...

GESTION DES PROJETS DE COFFRE-FORT

Contexte des projets de coffres-forts numériques, existence d'un budget et évolution, modes d'accès aux coffres-forts, intégration aux applications...

SOLUTIONS

Solutions en place, fonctionnalités clés, attentes en termes de sécurisation, modalités de recours, exploitation des solutions, critères de choix, importance accordée aux normes/certifications, profils d'acteurs (IT et non IT) considérés comme légitimes...

POINT DE VUE DES OFFREURS

Solutions et services proposés, partenariats, perception de la demande, éléments différenciateurs, moteurs de croissance, tendances, concurrents...

MARCHÉ DES LOGICIELS ET SERVICES IT

Marché associé à l'archivage électronique, perspectives 2015, mapping de positionnement des offreurs...

Analyses disponibles selon le secteur, la taille des entreprises et le profil des décideurs

- Des tableaux Excel avec une ventilation des résultats par taille d'organisations et secteur d'activité
- Une présentation personnalisée ou toute autre intervention des analystes de MARKESS International
- Des services de benchmark permettant de comparer les pratiques de votre entreprise sur cette thématique à des organisations au contexte similaire

La table de matière détaillée de cette étude détaillée (plus de 150 pages) est disponible en ligne : http://bit.ly/markessTDM_ARCH13

Date de parution : Avril 2013

Plus de précisions, contactez : jbrival@markess.com - 01 56 77 17 77

Depuis plus de 10 ans, MARKESS International analyse en profondeur le marché de la dématérialisation et a conduit une dizaine d'études parmi lesquelles :

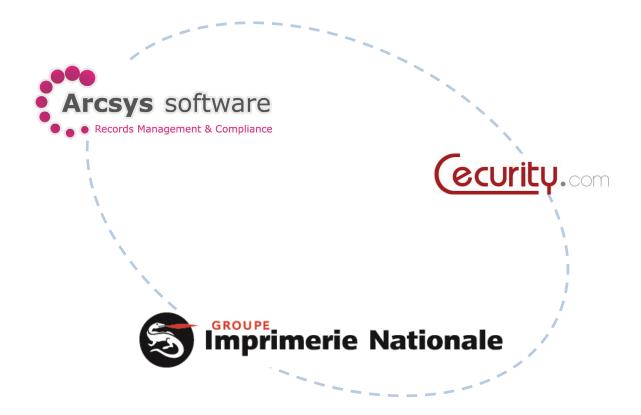
- Optimisation des processus documentaires entrants & circulants
- Archivage de contenus électroniques à vocation probatoire
- Dématérialisation de documents sortants : enjeux & perspectives
- Atouts de la dématérialisation des documents RH
- Des demandes d'achat aux avis de paiement : dématérialisation au-delà des factures
- Archivage et conservation de contenus électroniques

MARKESS International est une société d'études indépendante spécialisée dans l'analyse des marchés et des stratégies de modernisation des entreprises et administrations avec les technologies du numérique. Etablie à Washington, D.C. et à Paris, MARKESS International a pour mission d'aider tant les maîtrises d'ouvrage à mieux comprendre et tirer parti des technologies de l'information que les offreurs à mettre au point une stratégie optimale pour cibler ces marchés.

Ce document ainsi que l'ensemble des contenus présentés sont protégés par le droit d'auteur en vertu de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion, partielle ou totale, même non commerciale, est interdite quel qu'en soit le support ou le mode de communication sans l'accord préalable et écrit de l'auteur/éditeur. Pour toute demande d'autorisation de reprise de contenus ou de graphiques, contactez :

+33 1 56 77 17 77 ou www.markess.fr/demandeinformations.php

Profils de prestataires





Arcsys Software est un éditeur français de logiciels, exclusivement tourné vers les activités de conservation du patrimoine informationnel des entreprises et la dématérialisation.

Arcsys Software apporte aux entreprises privées et au secteur public des solutions innovantes et économiques de conservation à très long terme et à valeur probatoire. Arcsys Software est une société du groupe Infotel, SSII française.

Arcsys Software offre à ses clients des solutions complètes incluant une gamme de logiciels et des prestations de conseil et d'intégration au système d'information et aux applications clientes. Ses solutions ont permis d'archiver plus de 2 milliards de documents en 2012.

Les logiciels proposés par Arcsys Software répondent principalement à la conservation des données métiers, avec des spécialités dominantes : la préservation à très long terme des documents engageants de l'entreprise, la conservation de la valeur probatoire et la convergence de toutes les données vers une plateforme centrale unifiée au sein de l'entreprise.

Arcsys a développé une plate-forme de conservation unifiée et ouverte, permettant de définir des espaces de conservation privés sécurisés (ou coffres-forts numériques):

- Ces espaces de stockage de taille variable peuvent adresser différents types de clients, fournisseurs ou salariés;
- Les documents peuvent être organisés, classés par leur détenteur, communiqués à des ayants droits avec des garanties de sécurité, de confidentialité, de disponibilité, de valeur probante incontestable sur tout le cycle de vie du document (horodatage, authentification, traçabilité, copies multiples, durcissement des moyens cryptographiques, réversibilité, dossier de preuve);
- Des organismes peuvent être autorisés à verser régulièrement de nouveaux documents (factures, contrats, bulletins de paie, relevés de compte...);



Date de création2009 (Groupe : 1979)Siège social69370 - St Didier au Mont d'OrChiffres d'affaires 2012 (Monde)134,3 M€ (Groupe)Effectif à fin 2012 (Monde)1 600 (Groupe)Dirigeant FranceGaël Bertin

M€ : millions d'euros Source : Arcsys Software

- Les fonctions natives de confidentialité et d'étanchéité entre les coffres-forts sont complétées par d'autres fonctionnalités : poste restante, consigne, recommandé et chiffrement;
- Les solutions Arcsys sont conformes aux réglementations européennes en vigueur.

Les solutions Arcsys sont basées sur une couche technique indépendante de l'infrastructure, offrant une liberté totale pour choisir et remplacer les briques techniques et permettant de s'interconnecter avec des applications versantes (connecteurs « Plug&Play », injecteur paramétrable, couches de présentation métier).

EXEMPLES DE REFERENCES CLIENTS

EDF	Conservation des documents engageants (factures, contrats).
CINES	Conservations de documents divers pour le compte de tiers.
AXA	Conservation des documents engageants (fiscalité).

Source : Arcsys Software

PLUS D'INFORMATIONS

Arcsys Software

1 rue Claude Chappe – 69370 St Didier au Mont d'Or *Tél : 04 72 54 54 29 – www.arcsys-software.com*

Dominique Lhopital

dlhopital@arcsys-software.com



Cecurity.com est une société française spécialisée dans l'édition de logiciels coffres-forts électroniques pour la maîtrise de l'original numérique.

La société a participé à l'élaboration des normes AFNOR relatives à l'archivage électronique et aux coffres-forts numériques.

Cecurity.com est inscrite au Marché Libre de NYSE Euronext Paris.

La solution logicielle **Coffre-fort Electronique Communicant** (CFEC) de Cecurity.com permet à toute organisation, publique et privée, de répondre aux contraintes de sécurisation, de traçabilité et de diffusion contrôlée des données confidentielles, stratégiques et légales. Elle offre notamment :

- L'authentification forte par certificat électronique avec gestion des profils et habilitations;
- Le dépôt avec contrôle d'intégrité en ligne ;
- L'horodatage et la signature électronique des données conservées;
- La production d'un certificat de dépôt horodaté et signé;
- La gestion de la preuve de l'intégrité et de la nonrépudiation des données conservées;
- La traçabilité à valeur probante des opérations effectuées dans un journal inaltérable et inviolable.

Dans le respect des exigences de la norme AFNOR NF Z42-020, le composant coffre-fort numérique de Cecurity.com permet aux DSI des entreprises de procéder à une intégration avec les différentes briques de leurs systèmes d'information (PGI/ERP, CRM, SIRH, ECM).

À ce coffre-fort peuvent être associés des modules en réponse à des préoccupations métiers ou sectorielles :

- **Cecurinvoice** pour la production, la diffusion et l'archivage des factures électroniques client ;
- Coffre-fort Numérique Personnel (CFNP) pour mettre à disposition des particuliers un espace de confiance sécurisé leur permettant d'archiver électroniquement tous types de documents et d'y accéder à partir d'un accès internet;
- Coffre-fort des Jeux en Ligne (CFJL) destiné aux opérateurs de jeux et paris en ligne ;



Date de création2001Siège socialParisChiffres d'affaires 2012 (Monde)5,6 M€Effectif à fin 2012 (Monde)33

Dirigeant France Alain Borghesi

M€: millions d'euros Source : Cecurity.com

 CecurCrypt pour le respect de la confidentialité avec le chiffrement des données au niveau du coffre et la gestion des clés de sécurité.

Les coffres-forts électroniques de Cecurity.com bénéficient du label « coffre-fort électronique » de la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) et de la Certification de sécurité de premier niveau (CSPN) délivrée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

EXEMPLES DE REFERENCES CLIENTS

Financière d'Uzès	Solution globale de diffusion des relevés d'opérations financières : ordonnanceur des flux d'impression, impression / mise sous pli, coffre-fort électronique émetteur et coffrefort numérique destinataire.
ММА	Espace en ligne sécurisé reposant sur le CFNP pour permettre aux clients et internautes de conserver, horodater et authentifier des documents électroniques. Accessible depuis des mobiles (Androïd et iPhone).
La Française des Jeux	Archivage électronique chiffré des événe- ments de jeux en ligne dans le respect des exigences techniques édictées par l'ARJEL (autorité de régulation des jeux en ligne).
Lyreco	Dématérialisation des factures au niveau international avec mise en place d'un service innovant pour les clients : envoi des factures par e-mail et mise à disposition d'un coffrefort électronique permettant l'accès aux factures.
SACD (Société des Au- teurs et Composi- teurs Dramatiques)	Site internet « e-dpo » permettant, après identification du déposant, le dépôt d'œuvres en ligne dans un coffre-fort électronique.

Source : Cecurity.com

PLUS D'INFORMATIONS

Cecurity.com

75 rue Saint-Lazare – 75009 Paris Tél : 01 56 43 37 37 – www.cecurity.com

Arnaud Belleil

Directeur Marketing arnaud.belleil@cecurity.com



Le Groupe Imprimerie Nationale est une entreprise de haute technologie, experte en solutions sécurisées d'identité, de gestion de données, d'impressions et de flux numériques au service de l'État, des entreprises et des citoyens. Opérateur de services, il offre des solutions d'authentification, de certification et de sécurisation électroniques, au cœur de son métier et de sa culture de la confidentialité. L'Imprimerie Nationale réalise plus de 25 millions de titres sécurisés par an, dont le passeport biométrique français.

Le Groupe Imprimerie Nationale produit et personnalise les titres régaliens, les cartes d'agents et les cartes multiservices pour les secteurs public et privé, gère la globalité du cycle de vie des documents, de l'enrôlement à la délivrance, et propose des solutions associées permettant une gestion sécurisée et compétitive, telles que la numérisation et l'archivage électronique.

Précurseur de la dématérialisation, l'Imprimerie Nationale offre au sein de sa branche « Services de Confiance » une solution de **coffre-fort numérique** sur des serveurs cryptés sécurisés au sein de son site classé Point Sensible de niveau 1 (PS1) et certifié Opérateur d'Importance Vitale (O.I.V.). Véritable espace électronique sécurisé de confiance, le coffrefort numérique de l'Imprimerie Nationale stocke des documents électroniques sensibles et permet :

- L'authentification des accès aux données;
- La confidentialité des données ;
- La préservation de la valeur probante des originaux électroniques;
- L'assurance de l'intégrité des documents stockés;
- L'horodatage et la traçabilité;
- L'accompagnement des télé-procédures ;
- La gestion du contenu par le détenteur du coffrefort.

Les bénéfices de l'offre de coffre-fort numérique de l'Imprimerie Nationale sont multiples :

- La mutualisation de l'espace O.I.V. et des infrastructures sécurisées;
- La pérennité de l'entreprise, les données stockées sur le territoire français;
- Un environnement de confiance : environnement sécurisé et confidentiel, pérennité de l'infrastructure, opérateur de confiance du secteur public;



Date de création1538Siège socialParisChiffres d'affaires 2011 (Monde)150 M€Effectif à fin 2011 (Monde)572Dirigeant FranceDidier Trutt

M€ : millions d'euros Source : Groupe Imprimerie Nationale

- La gestion et la rationalisation des politiques d'archivage, des politiques de sécurité et la garantie de la confidentialité;
- Le développement des usages : consultations, extractions, copies certifiées, valeur probante.

EXEMPLES DE REFERENCES CLIENTS

Administration Française

Dématérialisation des documents administratifs en préfectures dans le cadre de la mutualisation des moyens de gestion documentaire de l'Administration territoriale (12 millions de pages par an).

Objectifs:

- ✓ Rendre les dossiers numériques consultables de façon centralisée par l'ensemble des services / personnes accréditées
- ✓ Accéder rapidement à l'information en guichet ou par le service en tout point du territoire

Moyens utilisés :

- ✓ Numérisation industrielle
- ✓ Archivage physique agréé SIAF
- ✓ Archivage électronique agréé SIAF

Carte TMD

En plus d'un processus sécurisé de délivrance du Titre de Transport de Matières Dangereuses (TMD), mise en place d'un espace sécurisé dans lequel est déposé une copie certifiée du titre émis par l'Imprimerie Nationale. Ce coffre permet le partage des documents dématérialisés entre les autorités, les centres de formation, les entreprises de transport et les conducteurs.

Source : Groupe Imprimerie Nationale

PLUS D'INFORMATIONS

Groupe Imprimerie Nationale

58 boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 Paris *Tél* : 01 40 58 30 00 – www.imprimerienationale.fr

Emmanuel Michaud

Directeur de la Branche Services de Confiance emmanuel.michaud@imprimerienationale.fr

CONDITIONS D'UTILISATION DES INFORMATIONS

CE DOCUMENT AINSI QUE L'ENSEMBLE DES CONTENUS PRESENTES SONT PROTEGES PAR LE DROIT D'AUTEUR EN VERTU DE L'ARTICLE L.122-4 DU CODE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE.

TOUTE REPRODUCTION MEME NON COMMERCIALE EST INTERDITE QUEL QU'EN SOIT LE SUPPORT OU LE MODE DE COMMUNICATION SANS L'ACCORD PREALABLE ET ECRIT DE L'AUTEUR/EDITEUR.

POUR TOUTE DEMANDE D'AUTORISATION DE REPRISE DE CONTENUS OU DE GRAPHIQUES, VEUILLEZ CONTACTER MARKESS INTERNATIONAL :

+33 1 56 77 17 77 www.markess.fr/demandeinformations.php

LES LOGOS, GRAPHIQUES, FIGURES ET MARQUES DEPOSEES DES SOCIETES MENTIONNEES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIETE DE LEURS AYANTS DROIT.

© Copyright 2013 – MARKESS International – Paris, France www.markess.fr Tous droits réservés

MARKESS International

6 bis rue Auguste Vitu – 75015 Paris Tél : +33 1 56 77 17 77

> www.markess.fr Washington – Paris